

### Petite entreprise

Nous devons élaborer des projets à long terme. Il y aurait certes lieu d'envisager le rôle que le tourisme peut jouer pour rétablir et normaliser la balance des paiements. Nous avons fait trop peu pour susciter l'enthousiasme et éveiller la curiosité des étrangers à venir visiter notre pays si magnifique et si hospitalier. Pensons-y un instant! Cette initiative pourrait grandement aider à amener chez nous les devises étrangères dont nous avons tant besoin et qui fuient actuellement à un rythme effarant. Ces propositions n'ont rien d'idéaliste et pourraient se traduire par des mesures concrètes adoptées par le gouvernement. C'est d'ailleurs pourquoi l'opposition a toujours fait des propositions constructives, comme celles que contient la motion dont nous sommes aujourd'hui saisis.

Je répéterai brièvement ce que j'ai dit à maintes reprises à la Chambre. Le secteur de la petite entreprise a besoin d'une attention spéciale pour lui assurer un financement suffisant. Des prêts spéciaux à long terme devraient être accordés pour venir en aide à de nombreuses petites entreprises touristiques languissantes. Monsieur l'Orateur, un financement insuffisant à court terme est une formule inappropriée pour résoudre le problème du commerce touristique. Les petites entreprises méritent également une considération spéciale lorsqu'on accorde des dégrèvements d'impôt. Cette disposition, monsieur l'Orateur, est nettement énoncée dans la motion qui réclame des dégrèvements d'impôt et d'autres stimulants aux petites entreprises qui investissent dans la recherche et le développement. C'est la petite entreprise qui en définitive procure au gouvernement une forte proportion de ses revenus, car les petites entreprises ne peuvent recourir aux services d'experts en matière fiscale. Ce secteur réclame simplement sa juste récompense.

● (1752)

Quand il a pris la parole cet après-midi, le ministre a parlé de prêts aux petites entreprises et de taux d'intérêt plus intéressants. Espérons que cela devienne réalité. Des petits industriels ont fait des démarches auprès d'un grand nombre de députés. Je l'ai déjà dit à la Chambre, mais il convient de le répéter aujourd'hui. Ils leur ont demandé ce qu'il advenait des prêts aux petites entreprises annoncés par le ministre des Finances (M. Chrétien). Je suis certain que la plupart des députés se sont entendus poser cette question. Nous devons leur dire de ne pas s'adresser à la Banque fédérale de développement, ni au ministre des Finances, mais de présenter leurs demandes à leur banque ou à un établissement financier de leur localité. Ces démarches faites, ils constatent qu'ils ne peuvent obtenir d'argent. La chose s'est produite maintes fois. De nombreux députés de tous les partis ont cité eux-mêmes des exemples.

Par le passé, on fixait le taux d'intérêt qui naguère était de 9¼ p. 100. Le taux d'escompte était semblable ou plus élevé. Quelle banque, quelle institution financière est disposée à prêter à perte? Bien peu. Voilà pourquoi elles disent qu'elles n'ont pas d'argent à prêter à ces gens-là. Il importe que la petite entreprise puisse obtenir des fonds suffisants à des taux raisonnables. C'est un des grands problèmes auxquels elle se heurte à l'heure actuelle.

Un grand nombre de nos petits industriels exploitent des entreprises de tourisme. Elles éprouvent des difficultés à trouver de l'argent pour améliorer ou agrandir leurs installations.

[M. Darling.]

Même dans les petites localités où l'entrepreneur et le directeur de la banque se connaissent, une entreprise touristique est considérée comme un affaire très risquée. C'est fort regrettable.

L'exploitant agricole se trouvait dans la même situation. Quand il se présentait à la banque, on lui faisait comprendre qu'il ne comptait pas parmi les meilleurs risques. L'agriculteur a donc eu des difficultés à obtenir le crédit dont il avait besoin pour une période assez longue. Il ne faut pas oublier que les agriculteurs sont des industriels au même titre que les sociétés à responsabilité limitée ou les petites entreprises.

Le ministre d'État chargé de la petite entreprise a rappelé que la Banque fédérale de développement était un organisme fédéral. Les taux d'intérêt qu'elle exige ne sont pas aussi favorables que ceux de certains établissements privés. On l'a considérée et on la considère toujours sans doute comme une banque de dernier recours. Je crois que son taux d'intérêt actuel est d'environ 11¼ p. 100. Après avoir fait des démarches auprès de la Banque fédérale de développement pour obtenir un prêt, ils se rendent parfois compte qu'ils peuvent obtenir un meilleur taux et même des délais de remboursement encore plus longs à la banque de leur localité. La durée du prêt revêt une très grande importance pour beaucoup de chefs de petites entreprises.

La durée des prêts consentis par la Banque fédérale de développement est probablement de dix à douze ans. Il est extrêmement difficile à un petit industriel de rembourser un prêt dans un pareil délai. J'espère que l'on pourra faire quelque chose pour prolonger davantage les prêts et cela à des taux d'intérêts raisonnables pour les chefs de petites entreprises et en particulier ceux qui œuvrent dans l'industrie touristique. C'est une catégorie d'entreprises qui éprouvent les plus grandes difficultés à obtenir des prêts. Elles sont ainsi forcées de poursuivre leurs activités en disposant d'installations qui laissent à désirer. Elles ne peuvent donc pas afficher les prix qu'elles pourraient demander si elles étaient capables de fournir des logements plus modernes et plus luxueux. Les Canadiens et les visiteurs étrangers demandent ce qu'il y a de mieux en matière de logement hôtelier et sont prêts à payer le prix pour obtenir satisfaction. J'espère que le ministre d'État chargé de la petite entreprise fera usage de ses bons offices pour veiller à ce qu'un traitement spécial soit accordé à l'industrie touristique qu'il connaît très bien d'ailleurs.

Le ministre sait fort bien que ce secteur d'activité peut rapporter énormément au Canada si nous nous donnons vraiment la peine de faire un effort de promotion. Je reconnais que ce n'est pas sa responsabilité, mais plutôt celle du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) étant donné que l'organisme d'État et ses services relèvent de son ministère. Si cet argent est dépensé de façon à attirer les touristes dans notre merveilleux pays, cela reviendra encore à jeter son pain à la surface des eaux pour le retrouver avec le temps.

Les petites entreprises font partie intégrante de toute collectivité. Elles jouent d'ailleurs un rôle très important dans ma circonscription de Parry Sound-Muskoka. On pourrait difficilement me reprocher d'attirer l'attention à ce sujet et de me faire le porte-parole des nombreuses petites entreprises de ma circonscription. Il y a environ un demi million de petites entreprises dans notre pays. Elles constituent un marché